

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU VENDREDI, 13 JANVIER 1797.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 27 Décembre.

Ce fut dans la nuit du 23 au 24, que M. Brooks, messager d'état, apporta ici les dépêches du lord Malmesbury qui annoncoient la rupture des négociations. Cette nouvelle a fait baisser considérablement les fonds. On ne connoît encore ici les propositions faites par notre ambassadeur, que par ce que les papiers publics de France en ont rapporté; et des personnes bien instruites assurent que ce qu'ils en disent est fort inexact; il faut donc suspendre son jugement jusqu'au moment où la correspondance de notre ambassadeur sera publique; c'est ce soir qu'on doit en donner la communication au Parlement. Lord Malmesbury arrive aujourd'hui ici; avant son départ, il a dépêché M. M. Dressings et Higgins à Vienne, pour instruire l'Empereur du résultat de son ambassade.

La flotte de l'amiral Bridport, ainsi que celle qui doit se rendre aux Indes-Occidentales sous son convoi, sont encore à Ste. Hélène. Le *Prince* de 98, et le *Sans-Parcil* de 84 se sont abordés, et le premier a été fortement endommagé. Le vice-amiral Sir Alan Gardner commandera en second sous l'amiral Bridport; l'amiral lord Hugues Seymour est aussi de l'expédition.

Sir John Jervis est arrivé à Gibraltar avec la garnison de Corse et la flotte marchande de la Méditerranée. Une partie des troupes est destinée pour Lisbonne.

L'amiral Mann est entré dans la Manche avec son escadre.

D'après les nouvelles reçues hier de Sir Elphinstone, cet amiral s'est mis en route pour revenir ici avec les prises faites sur les Hollandois, et il ne tardera pas à arriver.

Il est impossible de prévoir quelles seront les suites de la mort de l'Impératrice de Russie. La nouvelle en a été apportée ici le 19. Le comte de Woronzow, ministre plénipotentiaire près notre cour, ayant reçu les nouvelles lettres de créance de l'Empereur actuel, Paul I, a fait faire dimanche dernier un service solennel pour l'Impératrice, à la suite duquel toutes les personnes faisant partie de l'ambassade Russe, ainsi que tous les officiers de cette nation et les étrangers attachés au service de cette cour, ont prêté le serment de fidélité à l'Empereur. On compte parmi les derniers deux officiers-généraux françois émigrés: M. le duc de Laval et le comte de Montmaur.

Suivant les dernières lettres du Mexique reçues par la voie de Lisbonne, les nations sauvages d'Apachy, Gilegni, Lipanen, etc. se sont révoltées contre les Espagnols, ont massacré leurs esclaves, et leur ont enlevé environ 60,000 bêtes tant à cornes qu'à laine; ce qui a produit une augmentation considérable dans le prix de la viande. Ceux des révoltés qui ont été faits prisonniers, ont été à la mort avec un courage étonnant; en général cette révolte a des caractères qu'on n'a pas encore remarqués dans aucune de celles qui l'ont précédée; il est vraisemblable que ces sauvages sont excités par quelques mécontents européens dont le dessein est de renverser le gouvernement.

L'on perfectionne tous les jours le télégraphe. La communication entre Londres et Portsmouth a lieu en deux minutes; ces deux villes sont éloignées de 70 milles.

On a observé que le 23, le thermomètre est descendu à un degré où de mémoire d'homme, on ne le souvient pas de l'avoir vu ici.

*Chambre des Communes. — Séance du 24.
Rupture des Négociations pour la Paix.*

M. Pitt prend la parole et dit: Qu'il me soit permis d'avertir la chambre que probablement je serai chargé Lundi prochain, d'un message de S. M. pour lui donner communication d'un événement qui a tourné d'une manière toute contraire et à l'attente des ministres de S. M. et au vœu général. La chambre prévoit sans doute aisément que c'est pour lui annoncer que la négociation confiée à lord Malmesbury a échoué. Je prie la chambre de ne point anticiper sur le contenu du message de S. M., parcequ'il sera accompagné d'une multitude de pièces très-importantes, qui la mettront en état de juger si ces pièces devront être imprimées. J'espère par cette raison, qu'elle voudra bien assigner une époque plus éloignée que l'ordinaire, pour prendre en considération le message. Je regrette infiniment que cet événement ayant été si soudain et si inattendu, la plupart des membres se trouvent absens. Mais afin que tous ceux qui pourront le rendre à la chambre, puissent s'y trouver, pour discuter le sujet du message, je me contenterai de le déposer sur le bureau, et ne ferai de motion que pour demander l'impression des papiers, et que le message soit pris en considération le Jeudi suivant. C'est probablement le jour où la chambre jugera à propos de discuter les raisons qui ont fait échouer la négociation. Au surplus, c'est ce dont elle décidera elle-même.

M. Sheridan paroît regretter, comme M. Pitt, que tous les membres ne puissent pas se trouver présens pour voter sur un objet aussi important que la rupture des négociations. Il me paroît indispensablement nécessaire (ajoute ce membre) que la Chambre soit instruite des causes de cette rupture; et à moins que les ministres ne nous laissent connoître quelque chose qui puisse nous tranquilliser, je ne pense pas que la Chambre veuille s'ajourner, comme si un tel événement n'avoit pas eu lieu. Ce seroit aller trop loin, que de supposer que les ministres ont fait tout ce qu'il falloit pour empêcher cette négociation de réussir. Mais en même tems je crois être fondé à former des doutes sur la suffisance des mesures qu'ils ont prises. Je crois conséquemment qu'elles ont besoin d'être discutées, et c'est par cette raison, que je proposerai lundi prochain la convocation générale de tous les membres.

M. Pitt: La convocation de la Chambre sera-t-elle nécessaire pour discuter pleinement le message de S. M., c'est une question qui dépend beaucoup du point de vue sous lequel il sera

considéré. Comme la Chambre n'a encore aucune communication satisfaisante et officielle, il est impossible de porter une décision. Cependant j'ose présumer qu'il ne sera pas nécessaire de remettre l'ajournement. Je pense en même tems qu'on ne devoit pas se permettre des soupçons sur l'issue de cet événement, jusqu'à ce qu'on ait reçu le message de S. M., j'espère donc qu'on voudra bien l'attendre, et qu'on me permettra de me taire sur les pièces dont j'ai parlé, parcequ'il seroit irrégulier, imprudent et despectueux de paroître même prévenir ce dont S. M. doit nous donner communication. Quand la Chambre aura devant elle toutes les pièces, elle sera en état de former son opinion, et sur les motifs de la rupture et sur la conduite des ministres.

M. Sheridan déclare qu'il différera sa motion pour la convocation de la Chambre jusqu'au jeudi.

Séance du 26 Décembre.— M. Dundas présente le message suivant de Sa Majesté:

„C'est avec le plus vif regret que S. M. informe la Chambre des Pairs, que tous les efforts pour rétablir la paix, n'ont eu malheureusement aucun succès, et que la négociation commencée a été rompue brusquement, par le refus peremptoire du gouvernement français de traiter autrement que sur une base évidemment inadmissible; et qu'il a exigé du plénipotentiaire de S. M. de quitter Paris dans 48 heures.

„S. M. a donné ordre de mettre sur le bureau tous les mémoires et pièces qui ont été remis de part et d'autre pendant la discussion. Ils prouveront à l'Univers que la conduite a manifesté le désir sincère de rétablir la paix sur des principes convenables à la situation respective des puissances belligérentes, essentiels aux intérêts permanens de ses royaumes, et à la sûreté générale de l'Europe; tandis que l'ennemi a élevé des prétentions et inconciliables avec ces objets, et injustifiables même par les motifs allégués, et contraires tant au système établi par des traités nombreux, qu'aux maximes et à l'usage qui ont réglé jusqu'à-présent les rapports entre des nations indépendantes.

„C'est une consolation pour S. M. de penser que la continuation des malheurs de la guerre ne peut être imputée qu'aux vues injustes et exorbitantes de ses ennemis; et sans jamais perdre de vue le moment où ils pourront être disposés à agir par des principes différens, S. M. met en même tems toute sa confiance dans la protection de la providence, dans la sagesse et la fermeté de son parlement, dans la valeur éprouvée de ses troupes de terre et de mer, et

dans le zèle, l'esprit public et les ressources de ses royaumes, pour continuer avec énergie et vigueur une guerre qu'il n'a pas dépendu de S. M. de terminer, et à laquelle sont attachés la sûreté et l'intérêt constant de ce pays et de l'Europe.,,

La discussion est remise au Jeudi suivant.

(Le message a été présenté le même jour à la Chambre des Pairs, qui a aussi remis la discussion au jeudi 29).

Extrait d'une lettre particulière de Naples, du 13 Décembre.

La paix entre Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles et la république de France vient d'être déclarée et publiée, à la grande satisfaction du public, aussitôt après le retour de Paris du courrier de cabinet, porteur des ratifications échangées.

Dans l'intervalle, les fidèles sujets de Sa Majesté n'ont pas cessé de contribuer volontairement aux grands armemens qui ont amené cette paix honorable, qui fera bientôt revivre le commerce, les sciences et les arts.

Les volontaires rassemblés pour la défense de leur souverain et de leur patrie, vont maintenant retourner dans leurs foyers.

Au reste, il sera observé une neutralité aussi stricte qu'énergique.

Le mariage du Prince Royal avec l'Archiduchesse Clementine d'Autriche, sœur de Sa Majesté l'Empereur, sera célébré vraisemblablement vers l'automne prochain.

De l'Italie, le 2 Janvier.

Les armées autrichienne et française occupent toujours les mêmes positions; cependant l'on remarque parmi les corps avancés des deux partis, des mouvemens qui sembleroient indiquer quelque projet. Il a été tenu dans le Tyrol un nouveau congrès, dans lequel on a décidé d'augmenter de plusieurs mille hommes les corps d'archevusiers nationaux. A peine cette résolution a-t-elle été connue qu'une quantité d'individus se sont présentés pour s'enrôler dans ces nouveaux corps.

Le mécontentement qui régnoit depuis longtems dans la Lombardie, est maintenant porté à son comble. La manière injuste & inouïe avec laquelle les français continuent de pressurer ce pays, a révolté tous les habitans, même ceux qui avoient été d'abord aveuglés par leurs promesses & par le prestige attaché aux mots de *liberté* & *d'égalité*. Ces jours derniers, peu s'en fallut qu'une explosion n'éclatât à Milan. Le commandant français dut mettre sa troupe sous les armes & publier la proclamation la plus rigoureuse.

Les dispositions sont à-peu près les mêmes dans les autres parties de l'Italie envahies par les français. Le peuple y voit avec indignation qu'outre les contributions énormes qu'il a dû payer & les livraisons nombreuses en objets de tous genres qu'il doit faire sans cesse pour l'entretien de

l'armée, on veuille encore l'obliger à porter les armes & à verser son sang pour une cause qui lui est au moins indifférente. L'insurrection qui a éclaté dans la Carfagnane, a fait, dit-on, de nouveaux progrès. L'on s'étoit proposé d'abord de faire marcher contre les insurgés, les cohortes de Modène, de Ferrare & de Reggio, ainsi que celle de Milan; mais il paroît que l'on a douté de la bonne volonté de ces nationaux à guerroyer contre leurs concitoyens; du moins l'on n'apprend pas que ces cohortes se soient avancées au delà de Modène. Le général Rusca qui les commande, est toujours dans cette dernière ville.

Suivant les lettres de Livourne du 28, le consul de Danemarck a fait publier un avis, portant que S. M. Danoise étoit résolue de recommencer les hostilités contre le Pacha de Tripoli à l'expiration de la trêve (le 8 Janvier).

Extrait des Nouvelles de Paris, du 4 Janvier.

Hier 3, il est arrivé au directoire un courrier de Brest; mais rien n'a transpiré du contenu de ses dépêches. Les journaux officiels restent muets, et l'on ignore toujours la véritable route que l'escadre de Brest a prise. Si l'on en veut croire des lettres de l'Orient du 26, c'est vers l'Irlande qu'elle s'est dirigée.

Le général de division Quentin est, dit-on, à Paris *incognito*. Sans doute (dit une de nos feuilles) il dévoilera au gouvernement l'impéritie des agens stupides qui, à Dunkerque, veulent, dans cette saison trop dure, exposer sur des bateaux plats nos marins et nos soldats. Le naufrage que ce général vient d'éprouver, sur les barques destinées à l'exécution d'une expédition navale, prouve que ce projet est le fruit de la plus crasse ignorance.

Le dernier bal de l'Opéra, quoique doublé de prix, ne fut renforcé que d'annui. On prétend que les directeurs, en mettant le prix des billets à 12 livres, n'avoient compté sur des femmes choisies.... Choisies en effet, dans les coulisses, dans les loges de portier, dans les cuisines & au Palais-Royal.

Le concert *Feydeau* continue d'être brillant. Au dernier, on a surtout remarqué une Madame Raguet dont la parure éclatante annonçoit cent mille livres de rentes gagnées à la révolution; c'est la femme d'un ancien petit commis à 600 livres. La nouvelle mode adoptée par nos élégantes, est de porter des redingotes de satin, sans manches, bordées de marte. Les petits corsets sont toujours en faveur; la perruque blonde est encore la reine des perruques; elle ne paroît plus maintenant qu'escortée d'un énorme chignon. Les bonnets ou chapeaux de velours noir, parsemés de paillettes, jouissent d'une haute considération; les plumes sont de rigueur; les fichus sont entièrement proscrits. Les épaules & les bras nus, le sein à demi découvert, voilà le costume obligé des femmes à la mode.

Pour éluder la loi qui défend de crier le sommaire des journaux, on a imaginé de le chanter. Hier, un colporteur débitoit ainsi le sommaire du *journal du soir*, mis en vers & en musique. L'on a beaucoup applaudi à l'invention.

Extrait d'une lettre d'Ellingen, du 7 Janvier.

Le 5 de ce mois, il arriva de tous côtés des troupes prussiennes dans nos environs. Le 6, dans la matinée, elles investirent notre ville, et placèrent 4 pièces de canon sur les hauteurs

qui la dominant. Vers midi, environ 800 hommes, tant infanterie que cavalerie, s'avancèrent sur la chaussée de Weiffembourg jusqu'à la porte qui étoit barricadée. On fit demander l'entrée par un officier précédé d'un trompette, avec menace de faire jouer le canon sur la ville, d'enfoncer les portes et de passer au fil de l'épée tout ce qui feroit résistance. Les bourgeois qui se trouvoient armés au nombre d'une centaine se virent forcés, après quelques allées et venues de leur députation, de céder à la supériorité du nombre; cependant sous la réserve expresse que cette obéissance forcée ne pourroit tourner au préjudice de leurs droits et franchises.

Alors les portes furent ouvertes; les 800 hommes de troupes prussiennes, sous les ordres du major de Rosenbusch, entrèrent dans la ville; et en leur présence, la bourgeoisie qui avoit déposé ses armes, fut sommée de se soumettre à la conscription. L'officier commandant ayant demandé ensuite qu'on lui remit les chefs de l'insurrection, la bourgeoisie répondit qu'il n'y en avoit aucun, mais qu'une impulsion générale pour la défense de leurs droits, et leur fidélité pour le souverain qu'ils avoient toujours eu, avoient occasionné leur résistance; que ces sentimens resteroient gravés dans leur cœur, quand même la force les feroit agir autrement.

Aussitôt après le militaire prussien a été mis en quartiers dans la ville et les endroits voisins.

De Francfort, le 13 Janvier.

Des lettres de l'Italie parlent d'une action sérieuse qui doit avoir eu lieu entre Vicence et Verone, et dont l'issue a été entièrement à l'avantage des Impériaux.

S. A. R. l'Electeur de Cologne est arrivé aujourd'hui.

Voici la traduction littérale de la déclaration faite par M. de Vuckalovich, chargé d'affaires de Russie, aux directeurs du cercle du Haut-Rhin, par ordre de S. M. Impériale de toutes les Russies. Quoique nous ayons déjà donné hier la substance de cette pièce, l'exactitude historique nous prescrit de la rapporter dans la teneur précise.

„Quoique, dans les circonstances actuelles, l'Empereur son auguste souverain ne croye pas devoir mettre à execution une résolution de feu l'Impératrice, son auguste mère, cependant S. M. I. ne sera pas attachée avec moins de fidélité et de constance aux alliances et engagements que feu l'Impératrice a contractés à l'occasion de la guerre actuelle, et Elle est fermement résolue de les maintenir dans toute leur intégrité; Ces considérations de même que l'intérêt et la sollicitude que l'Empereur n'a pu cesser de pren-

dre pour la prospérité et le bonheur du corps germanique, peuvent seules l'engager à exhorter les Etats et membres qui constituent l'Empire, à réunir tous leurs efforts à ceux de Sa Majesté l'Empereur, en remplissant envers le chef suprême de l'Empire les devoirs que la constitution exige et prescrit, attendu que c'est seulement de-là que dépendent le salut et la prospérité de l'Empire.

A la tranchée devant Kehl, le 20 Nivos, 5ème année de la république françoise, ou le 9 Janvier 1797.

Capitulation de la forteresse de Kehl; proposée par le général de division Dessaix, commandant en chef la défense du dit fort, au général Latour, commandant les troupes autrichiennes, l'un & l'autre munis de plein-pouvoirs de leurs généraux en chef.

Art. I. Les troupes françoises évacueront le fort de Kehl dans la journée d'aujourd'hui et demain. — *Réponse:* Accordé.

Art. II. Elles laisseront les troupes autrichiennes en prendre possession à 4 heures précises de l'après-midi, demain 21 Nivos (10 Janvier). — *R.p.* Accordé. Les troupes autrichiennes entreront demain, 10 Janvier dans le fort de Kehl, à 4 heures après-midi, et en prendront possession, ainsi que de tout ce que les troupes françoises pourront y avoir laissé.

Art. III. Dès ce moment-ci toutes hostilités cesseront de part et d'autre, et les troupes autrichiennes prendront possession de la redoute du cimetière, et auront leurs avant-postes à la barrière la plus proche. — *Rép.* Accordé. Il sera donné des ordres, de part et d'autre, pour que les soldats des deux armées ne fortent pas de leurs postes, et la redoute du cimetière, ainsi que la barrière qui conduit au fort, seront sur-le-champ livrées aux autrichiens.

Art. IV. Les troupes françoises occuperont les côtés opposés de la barrière jusqu'à demain 4 heures après-midi. — *Rép.* Accordé.

Art. V. Il sera envoyé de part et d'autre un officier de l'Etat-major, pour rester en otage jusqu'à l'execution de la présente capitulation, après laquelle ces officiers seront échangés. — *Rép.* Accordé. Les otages seront échangés demain à 4 heures de l'après-midi, au moment où les troupes autrichiennes prendront possession du fort de Kehl.

Fait arrêté & signé par les généraux ci-dessus nommés, les jour, mois & année susdits.

Le général comte BAILLET DE LA TOUR.

Le général DESSAIX.